

Consultation de Maquillage Thérapeutique

NOUS CONTACTER

Infirmière :
02 40 08 49 48

Secrétariat :
02 40 08 32 22

LIEU DE CONSULTATION

CHU de Nantes - Hôtel Dieu
Service de Dermatologie
8^{ème} étage, aile nord

1 place Alexis Ricordeau
44093 Nantes Cedex 01



Document réalisé par la Fédération de Cancérologie du CHU et le service
de dermatologie avec le soutien du laboratoire La Roche-Posay le 07/07/2008



*Apprendre à corriger une imperfection
pour retrouver confiance en soi.*

A QUI s'adresse la consultation Maquillage Thérapeutique ?

La consultation Maquillage Thérapeutique est destinée aux patients suivis au CHU, au Centre René Gauducheau ou par un médecin de ville.

Cette consultation permet ainsi de prendre en charge des patients souhaitant :

- Apprendre à estomper des lésions cutanées, des rougeurs sur le visage dues aux traitements ou à la maladie.
- Apprendre à estomper une cicatrice.
- Obtenir des conseils sur les soins au quotidien et l'hydratation de la peau.

COMMENT est-elle organisée ?

Elle se déroule le vendredi.

Chaque patient est pris en charge individuellement pendant une heure par une infirmière.

La prise de rendez-vous se fait au secrétariat en appelant au **02 40 08 32 22**.

QUI réalise cette consultation ?

Elle est réalisée par des infirmières ayant une formation en dermatologie, sous le contrôle d'un médecin.

Les infirmières utilisent des produits de soin et de maquillage correcteur, très bien tolérés, préservant les règles d'hygiène.

QUELLES sont les démarches administratives ?

- *Lorsque le patient est hospitalisé, il doit venir à la consultation avec 6 étiquettes d'hospitalisation (à demander à une infirmière du service).*
- *Lorsque le patient vient en consultation externe, il doit passer aux Admissions (rez-de-chaussée haut) afin d'avoir des étiquettes à l'intitulé de la consultation de dermatologie du Pr. Brigitte Dréno (UF 1530).*

COMMENT se déroule la consultation ?

Le patient se présente directement dans la salle de soins de dermatologie au 8^{ème} étage aile nord de l'Hôtel Dieu. Il sera alors pris en charge par l'infirmière de consultation.



Les soins réalisés par l'infirmière comprennent deux consultations :

Une première consultation en deux temps :

1^{er} temps :

Apprentissage aux soins de correction adaptés au type de peau et aux problèmes du patient : l'infirmière réalise les soins en s'adaptant aux souhaits du patient.

2^{ème} temps :

Mise en pratique : le patient réalise les soins lui-même afin de s'assurer de leur bonne compréhension.

Il sera demandé au patient de réaliser une photo avant et après le soin, dans le service de photologie (1^{er} étage aile ouest).

Cette étape est importante car elle permet ensuite au médecin de juger au mieux l'efficacité des soins réalisés.

Une consultation d'évaluation :

Elle a lieu 6 semaines plus tard à la demande du patient afin d'évaluer et résoudre les problèmes éventuellement rencontrés dans sa pratique quotidienne des soins de maquillage.